

Parcours de formation préparatoire au CAPPEI

Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation spécialisée

Fiche de candidature 2025/2026

Cette fiche de candidature EAFC - Ecole Académique de la Formation Continue est destinée aux enseignants du second degré. Les enseignants du premier degré exerçant dans un établissement du second degré (SEGPA, ULIS, EREA) doivent candidater auprès de leur DSDEN.

[Décret N° 2020-1634 du 21/12/2020 modifiant le décret N°2017-169 du 10-02-2017 :](#)

« Le CAPPEI est destiné à attester la qualification des enseignants du premier degré et du second degré appelés à exercer leurs fonctions dans les écoles, dans les établissements scolaires, dans les établissements et services accueillant des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap, de grande difficulté scolaire ou à une maladie et à contribuer à la mission de prévention des difficultés d'apprentissage et d'adaptation de l'enseignement ».

[Circulaire du 12/02/2021 \(NOR : MENE2101543C – BO N°10 du 11 mars 2021\):](#)

« La formation est organisée pour les enseignants qui exercent leurs fonctions sur « un poste support de formation » relevant de l'ASH. La quotité de travail doit être d'au moins un mi-temps. Une circulaire académique relative à l'organisation des épreuves du CAPPEI sera publiée par la DEC3 à la rentrée 2025. »

Fiche de candidature à renvoyer avant le 05 mai 2025 par courriel uniquement à :

Christine Masselot, Chargée d'Ingénierie de formation christine.masselot@ac-grenoble.fr

Et , en copie, ce.ecoleinclusive@ac-grenoble.fr

ÉTAT CIVIL

- Madame**
 Monsieur

● **NOM :**

● **Prénom :**

● Nom de naissance :

● Date et lieu de naissance :

● Numen :

● N° Insee :

● Adresse personnelle :

● Téléphone personnel :

● Adresse électronique administrative nominative :

● **Corps et discipline :**

Parcours de formation préparatoire au CAPPEI

Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation spécialisée

● **2024-2025** Établissement d'affectation (précisez si poste ASH et quotité de travail)

● **2025-2026** Poste relevant de l'ASH (précisez quotité de travail ASH) :

Ou

Poste(s) ASH demandé(s) (si attente résultat mouvement) :

Module d'Approfondissement :

Vœu 1 **Vœu 2** (cochez 1 case par option de module) :

Troubles du Spectre de l'Autisme / Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages

Grande difficulté Scolaire 1 / Grande difficulté Scolaire 2

La répartition des stagiaires par module s'effectuera en fonction du poste occupé et également des effectifs.

Si ma candidature est retenue, je m'engage à :

- exercer, pendant toute la durée du parcours de formation, sur le poste obtenu, avec une quotité de travail minimum d'un mi-temps ASH ;
- suivre l'intégralité du parcours de formation ;
- me présenter à la certification CAPPEI ;
- exercer des fonctions relevant du parcours de formation suivie pendant au moins trois ans (y compris l'année de formation).

Fait àle.....2025

Signature du candidat :

Parcours de formation préparatoire au CAPPEI

Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive et à la formation spécialisée

Avis du/de la chef(fe) d'établissement d'affectation actuelle (Signature et cachet) :

Avis de l'inspecteur-trice de la discipline, IA-IPR ou IEN ET EG (Signature et cachet) :